

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1365

présenté par  
M. Mesnier

-----

### ARTICLE 36

À l'alinéa 51, substituer aux mots :

« fixée par le décret mentionné »

le mot :

« mentionnée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.